

ADVANCE QUESTIONS TO ANGOLA – ADD.3

SWITZERLAND

- Au vu de la volonté démontrée par l'Angola de ratifier certains traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, la délégation suisse aimerait savoir si ce grand pas en faveur de l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Angola va s'accompagner d'une invitation permanente aux titulaires de mandats relatifs aux procédures spéciales dont le travail est essentiel à leur correcte implémentation au niveau national ?
- Au vu des nombreuses violations des droits de l'homme ayant eu lieu dans le cadre d'expulsions massives de migrants de 2012, notamment des actes de mauvais traitements et de violences sexuelles à l'encontre des femmes, ma délégation aimerait savoir si des mesures ont été prises afin de poursuivre les auteurs, pour la plupart agents de l'Etat, desdites violations? En outre, ma délégation aimerait savoir quelques mesures ont été prises depuis par l'Angola afin de satisfaire à ses obligations internationales dans le cadre de l'expulsion des migrants en situation irrégulière sur son territoire ?